

17/02 La CEPAM reprise par un industriel des Landes avec l'aide de la Région

samedi 18 février 2012, par [lpe](#)

Le 13 février, une convention de reprise de la [CEPAM](#) a été signée entre la Présidente de la Région Poitou-Charentes, Ségolène Royal et Sébastien Le Mout, PDG de Rolpin.

Le [groupe Rolpin](#) (190 salariés) est situé dans les Landes où il possède déjà une usine dans la filière bois. Son ambition est de développer une filière bois française et industrielle dans l'ouest de la France et ce rachat pour 1,4 million d'euros vient conforter cette stratégie.

La Région Poitou-Charentes a décidé de soutenir ce projet de reprise de l'entreprise de Mauzé sur le Mignon (79) qui avait été mise en difficultés suite notamment à l'effondrement du marché espagnol de la construction.

Cette participation de la collectivité se traduit par une entrée au capital de la société à hauteur de 100 000 euros par l'intermédiaire du fonds de participation régional, et l'attribution d'une avance remboursable de 650 000 euros pour le rachat des actifs et les investissements à réaliser.

36 personnes vont ainsi retrouver leur emploi dans les tous prochains mois. Dans les trois ans, l'objectif est de retrouver le nombre de salariés d'avant la fermeture (83 salariés).

"Il est de la responsabilité des élus et des pouvoirs publics de tout mettre en oeuvre pour maintenir les outils industriels en activité et les accompagner pour trouver des marchés porteurs et pour innover, c'est ce que fait la Région" a précisé Ségolène Royal.

Le réouverture de l'entreprise CEPAM aura lieu dans une dizaine de jours et le redémarrage de l'activité est prévue en plusieurs phases sur 3 à 4 mois.

Créée en 1980, la CEPAM avait déjà connu de grandes difficultés en 2008 ; reprise par ses salariés sous la forme d'une SCOP en 2009, le leader de la plinthe n'a pas résisté à la crise et cette reprise par un Groupe privé semble être une dernière chance de pérennisation d'activité sur le site.